SPA Mauricie
SPA Mauricie - Trois-Rivières
5000 Boulevard St-Jean
Trois-Rivières, QC G9B 0N4

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE LA MAURICIE

Service des licences : 819 729-0104
appel du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30
www.spamauricie.com

Avis de recensement

(CECI N'EST PAS UNE FACTURE)

Un **recenseur** est passé à votre domicile le : _____ /_____ /_____ Heure : _____ : _____
J J M M AAAA

Adresse : _____ Ville : _____
No. Civique, Rue App.

**** IMPORTANT ** :** Si vous étiez absent lors du passage de celui-ci, veuillez communiquer avec le service des licences de la SPA Mauricie **que vous soyez gardien ou non** d'un animal de compagnie (chien ou chat).

Service des licences : 819 729-0104

Définition de gardien : Toute personne qui a la propriété, la possession ou la garde d'un animal.

Sommaire des obligations règlementaires

1) Un gardien peut garder un nombre maximum de chien et de chat sans restriction (voir selon la règlementation municipale de votre ville pour connaître ce nombre)
2) Un gardien peut garder plus de chiens et de chats s'il obtient l'autorisation écrite de la SPA Mauricie
3) Toute personne qui garde un chien et/ou un chat dans les limites de la municipalité doit enregistrer son animal et se procurer une licence auprès de la SPA Mauricie sur paiement des droits appropriés
4) Un propriétaire d'une entreprise agricole doit se procurer une seule licence de chat non stérilisé peu importe le nombre de chats qui y sont gardés.
5) La licence est renouvelable annuellement pour chaque animal.

Vos responsabilités en tant que gardien d'animal de compagnie :

G arder l'animal en lieu, terrain ou bâtiment, d'où il ne peut sortir.
A ccompagner l'animal lors de ses sorties et le tenir en laisse.
R amasser les excréments immédiatement, en tout lieu.
D onner tous les soins nécessaires à l'animal (eau, nourriture, soins)
E nregistrer l'animal en se procurant une licence à la SPA Mauricie.
R estreindre l'aboiement et le miaulement lorsqu'il trouble la tranquilité du voisinage.

Réservé SPA Mauricie
Client SPA

***** L'argent des licences sert exclusivement à la protection et aux soins des animaux aux refuges de la SPA Mauricie *****

Si vous êtes propriétaire ou gardien d'un chat ou d'un chien, **le Règlement sur la garde et le contrôle des animaux** vous oblige à respecter le principe **G-A-R-D-E-R** sous peine d'amende prévue au règlement de votre municipalité.

☐ Présence animale détectée : ☐ Chat ☐ Chien
☐ Animaux au dossier : Chat(s) _____ Chien(s) _____
☐ Dossier conforme

☐ Aboiement/Miaulement : _____
☐ Présence d'excréments : _____
☐ Présence d'accessoires : _____
☐ Visible : _____
Autre : _____

_____
_____

_____
Signature recenseur(e) / matricule

AVIS -

Copie blanche : Client Copie jaune : SPA Mauricie